

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 19 FEVRIER 2018 A 19 HEURES**

**ORDRE DU JOUR**

Mr le maire déclare la séance du conseil municipal du 19 février 2018 ouverte.

Absents excusés : Mme LEVERT Véronique, Mme GROUSSOT Annie, Mr François CHABOT.

Procuration de Mme LEVERT Véronique à Mr PONTIER Thierry ;

Procuration de Mme GROUSSOT Annie à Mme LAVEAU Dominique ;

Procuration de Mr CHABOT François à Mr MECHIN Jean-Louis.

Secrétaire de séance : Mr MECHIN Jean-Louis.

**L'ordre du jour appelle les sujets suivants :**

**APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2017**

**Le conseil municipal à l'unanimité approuve le Procès-Verbal.**

**FINANCES:**

**Etat exposé par Mr le maire.**

**- Budget communal : Etat des finances au 31 décembre 2017.**

Fonctionnement :	Dépenses :	639 026.14	€uros
	Recettes :	770 505.60	€uros
	Excédent :	131 479.46	€uros
	Excédent antérieur :	+ 520 781.44	€uros
	Total :	+ 652 260.90	€uros

Investissement :	Dépenses :	95 756.79	€uros
	Recettes :	72 266.87	€uros
	Déficit :	23 489.92	€uros
	Déficit antérieur :	- 18 347.32	€uros
	Déficit :	- 41 837.24	€uros

**- Don d'une sapinière :**

Monsieur le maire informe que, l'office notarial Séraucourt en charge du dossier de succession de Mr Michel LAPORTE nous demande de verser les frais d'attestation immobilière qui s'élèvent à 700,00€ pour permettre la mutation des parcelles léguées au profit de la commune.

**Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité donne mandat à Monsieur le maire pour verser ce montant.**

### **- Régies municipales Regroupement :**

Monsieur le maire informe que la responsable de la Trésorerie des Aix d'Angillon souhaite que les régies municipales soient regroupées comme suit :  
Régie location de matériel/broyeur avec la régie location salle des fêtes.  
Etes-vous d'accord avec ce regroupement ?

**Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité accepte ce regroupement.**

### **- Budget assainissement : Etat des finances au 31 décembre 2017.**

Etat exposé par Monsieur le maire.

Fonctionnement :	Dépenses :	19 518.52	€uros
	Recettes :	57 610.42	€uros
	Excédent :	38 091.90	€uros
	Excédent antérieur : +	100 577.55	€uros
	Total :	+ 138 669.45	€uros

Investissement :	Dépenses :	38 603.73	€uros
	Recettes :	12 784.00	€uros
	Déficit :	25 819.73	€uros
	Excédent antérieur : +	74 691.97	€uros
	Total :	+ 48 872.24	€uros

### **- Réseau d'assainissement : étude complémentaire.**

Monsieur le maire informe que, suite à la réunion de lancement pour un complément de l'étude diagnostic du système d'assainissement, la société IRH va procéder à l'installation de 6 points de mesure supplémentaire.

Le rendu final de cette étude doit être rendu fin avril début mai 2018.

### **AFFAIRES GENERALES :**

Exposé par Monsieur le maire.

- INSEE : Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2018

L'INSEE nous informe que la population totale de la commune est 1030 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

- SEDE Environnement : Synthèse 2017 du registre d'épandage des boues

Monsieur le maire donne lecture du rapport.

- Déclaration d'intention d'aliéner.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que conformément à la délégation qui lui a été accordée.

Il n'a pas préempté sur la parcelle B n°467 située 18 route de Méry es Bois pour une superficie de 95a 34ca.

- Remerciements colis de fin d'année.

Monsieur le maire fait lecture des messages de remerciements témoignés par quelques bénéficiaires.

### **PERSONNEL COMMUNAL :**

- Tableau des emplois

Monsieur le maire suite à l'embauche de Mr DARBY Christophe au 1<sup>er</sup> février 2018 et au changement de grade de certains agents informe qu'il convient de remettre à jour ce tableau dont il donne lecture comme suit :

<b><u>Cadres ou emplois</u></b>	<b><u>Catégorie</u></b>	<b><u>Effectifs budgétaire s</u></b>	<b><u>Effectif s pourvu s</u></b>	<b><u>Dont Temps non complet</u></b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b> Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe Adjoint Administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	<b>B</b> <b>C</b>	<b>1</b> <b>1</b>	<b>1</b> <b>1</b>	
<b>FILIERE TECHNIQUE</b> Adjoint Technique	<b>C</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
<b>FILIERE SOCIALE</b> ATSEM principal 1 <sup>er</sup> classe	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>FILIERE ANIMATION</b> Adjoint d'Animation principal 2 <sup>ème</sup> classe	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	<b>3</b>

**Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce tableau des emplois.**

- Nouveau régime indemnitaire

Monsieur le maire expose le nouveau régime indemnitaire des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) qui doit être créé et présenté pour validation au comité technique du centre de gestion.

Il rappelle que notre dossier a été présenté une première fois le 23 octobre 2017 mais ajourné car l'information n'avait pas été donnée aux élus et aux agents.

Notre dossier a été représenté au Comité Technique le 29 janvier 2018.

Le collège des représentants du personnel a émis un avis défavorable au motif que le RIFSEEP ne suit pas le sort du traitement pendant la maladie ordinaire.

**Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité accepte ce nouveau régime.**

## **COMMUNICATION ET ASSOCIATIONS**

Monsieur le maire nous informe :

- Travaux salle polyvalente :

Afin de se conformer à de nouvelles réglementations, un devis de mise aux normes a été présenté par la Sté CHUBB pour un montant de 5 211.36 €uros.

**Le conseil municipal à l'unanimité souhaite l'établissement d'un devis contradictoire avant de se prononcer.**

## **EDUCATION**

Exposé par Mme Dominique LAVEAU maire-adjoint :

- TAP : Participation financière de la commune – approbation de la convention passée avec la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry :

55 enfants de la commune participent à ces activités contre une participation financière de la commune de 90€ par personne soit un global de 4 770,00 € contrebalancé par une subvention équivalente.

**Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité accepte ce montant et autorise la signature de cette convention.**

## **ENVIRONNEMENT**

Sujets exposés par Mr Thierry PONTIER maire-adjoint.

- Aménagement du plateau carrefour RD20/VC des Fougères :

Suite à l'impossibilité de faire coexister 2 subventions DETR, déjà obtenue pour le plateau et en cours pour l'école, il nous faut renoncer à l'aménagement du plateau en faveur duquel le conseil s'était préalablement prononcé.

**Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité accepte cette demande d'abandon de ce projet.**

- Construction d'un groupe scolaire et réaménagement d'un bâtiment pour l'aménagement d'une garderie et d'une cantine :

La phase du contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en conduite d'opération relative à la construction d'un groupe scolaire signé avec la Sté Crescendo est terminée. Il est demandé au conseil d'autoriser Monsieur le maire à signer dans la continuité le contrat d'assistance.

**Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le maire à signer ce contrat dans la continuité.**

- Point sur les travaux à réaliser et à venir :

Evocation des diverses opérations en cours.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- TERRES DU HAUT BERRY : La compétence GEMAPI :

Mr le maire fait un point sur l'évolution de ce dossier.

La séance est levée à 20 h.